

-----  
**Séance du 4 juin 2009**

**OBJET : Règlement sur la police des cimetières communaux.**

L'an deux mille neuf et le 4 juin à 20H30 le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni à la Mairie de Bax, au nombre prescrit par la loi sous la Présidence de Monsieur BEDEL Philippe.

**PRESENTS :** Mme BATAILHOU-VILLET Evelyne, Mme JOURDA Béatrice, M. AMESTOY Pierre, M. BIAU Jean Luc, M. CHABROT Frédéric, M. LE LURON Renaud, M. MANFRIN Jean Ma-rc, M. ROSELLO José,

M. BIAU Jean Luc a été élu secrétaire.

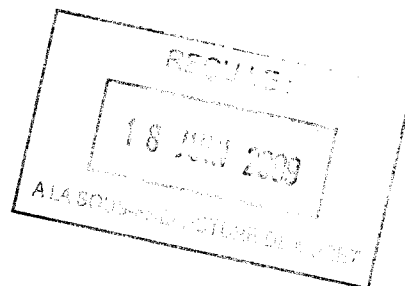
M le maire indique à l'assemblée que les travaux du nouveau cimetière communal sont en voie d'achèvement et que des concessions pourront bientôt être cédées aux demandeurs.

Il propose d'établir un règlement unique sur la police du nouveau cimetière ainsi que du premier cimetière et donne lecture de ce projet de règlement à l'assemblée.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide, à l'unanimité

- d'adopter la réglementation proposée par Monsieur le Maire,
- d'autoriser Monsieur le Maire à signer l'arrêté correspondant.

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.



La présente délibération certifiée  
exécutoire a été publiée et transmise au  
Représentant de l'État le 18/06/09

**Le Maire, P.BEDEL**

